

COMMUNE D'ARBOYS EN BOGEY
DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	17
En exercice :	17
Présents :	12
Procuration :	03
Absents :	02
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux mil dix-huit le dix neuf janvier à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BOGEY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12/01/2018.

Présents : Mmes BRODSKIS Anne, GALLAND Suzanne, LANZONI Noëlle, PEYSSON Christie, M. CODEX Joël, DECROZE Emmanuel, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément.

Excusés : M. VUILLEROD René donne procuration à M. BERGER Charles, M. JACOB Quentin donne procuration à m. JACQUET Yves, Mme RAPAUT Christine donne procuration à M. RIERA Michel Charles.

Absente : Mme MARCHANT Nathalie, M. BERNEL Denis.

Mme PEYSSON Christie a été élu Secrétaire de Séance.

↳ **Objet : Demande de subvention pour la sécurisation de la traversée du bourg d'Arbignieu.**

Le maire informe que la convention avec le Département pour la mise en place des éléments de sécurisation pour la traversée du bourg d'Arbignieu sur la départementale D69 est revenue signée par le Président du Département.

Le Maire indique que nous pouvons envisager une demande de subvention auprès du Conseil Départemental sur les crédits disponibles, de catégorie « amendes de police ».

Les devis pour cette traversée sont en cours de réalisation. La commune pourra prétendre ainsi à une subvention à hauteur de 20% des travaux réalisés après acceptation du dossier en commission auprès du Conseil Départemental.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer et d'inscrire cette dépense au budget 2018.

Le Maire propose de délibérer dans ce sens et met cette délibération au vote.

**Après avoir délibéré le Conseil Municipal,
Adopte à l'unanimité des présents cette proposition.**

Dit que la présente délibération sera transmise à Mme La Sous-Préfète de BELLEY.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
BERGER Charles.

Accusé de réception en préfecture
001-200053668-20180119-D2018-01-07-DE
Date de télétransmission : 29/01/2018
Date de réception préfecture : 29/01/2018